

N'a-t-on pas dit encore aussi justement que « tout
« trahissait en lui l'âme honnête au service de la vérité et
« lui assurait, dans la délibération de la Cour, une autorité
« d'autant plus aisément acceptée qu'elle était toujours
« respectueuse de l'opinion d'autrui (2). »

Et il en fut ainsi jusqu'au jour, où, par un scrupule de conscience, dont on trouverait peu d'exemples, il devança lui-même, de près de deux années, l'heure de la retraite.

Je viens de parler du magistrat et je n'ai rien dit encore de l'érudit et du lettré. On ne saurait pourtant négliger ce côté de son talent.

Dans les fonctions les plus graves et les plus sérieuses, il faut à l'esprit certains délassements. Et personne ne nous l'a mieux montré que nos vieux juristes du xvi^e siècle, qui savaient, à l'occasion, oublier dans les distractions littéraires les plus enjouées, des travaux d'un ordre plus austère.

Onofrio avait ainsi montré d'abord combien son esprit souple et pénétrant savait aborder les points les plus obscurs de nos anciennes institutions, quand il retraça, dans le discours de rentrée du 3 novembre 1853, l'histoire de l'organisation judiciaire sous l'ancien régime et de celle qui lui a succédé, depuis le commencement de ce siècle.

Plus tard, en observant les données lumineuses et fécondes que peut fournir à l'historien et à l'archéologue le vieux langage de nos pères, auquel est donné dédaigneusement le nom de patois, il s'était livré avec une attention soutenue à l'étude de tous les vocables de l'ancien idiome lyonnais qu'il put retrouver dans des documents imprimés

(2) M. Baudoin, avocat général à la Cour de cassation. *Discours de rentrée du 17 octobre 1892.*